

FORMATIONS

SCULPTURE

CULTUREL &

ARTS VISUELS

2017

La plateforme ressource du BBB centre d'art

Ouvert à tous depuis 1994, le BBB centre d'art développe un programme d'expositions, d'évènements et d'actions d'éducation artistique et culturelle en art contemporain. Il est également une plateforme ressource pour les artistes et professionnels du secteur.

Les différentes actions menées par la plateforme ressource (conseil, accompagnement, formation) ont pour finalité de contribuer à la professionnalisation des artistes et à la structuration du secteur. S'appuyant sur son ancrage dans le secteur artistique et culturel en tant que centre d'art, le BBB accompagne et oriente les porteurs de projet en prenant en compte l'actualisation des connaissances spécifiques à ce secteur des arts visuels dans les domaines administratif- social - fiscal - juridique - réseaux de diffusion).

Les formations sont dispensées par des professionnels du secteur (salariés du BBB centre d'art et intervenants extérieurs) et s'appuient sur des méthodes pédagogiques actives en alternant pratique, connaissances théoriques et empiriques (usages professionnels). Par le biais de nos formations, les artistes et les acteurs culturels acquièrent et développent des compétences nécessaires à la mise en œuvre, au développement et à la pérennisation de leur activité.

POUR LES ARTISTES
plasticiens,
illustrateurs,
photographes,
vidéastes, designers

PARCOURS 1 | Savoir présenter son travail artistique

Du 21 au 23 mars 2017 | 9 h 30-13 h et 14 h-17 h 30

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Acquérir une méthodologie pour la rédaction de textes en réponse à des appels à projet, pour compiler un book de son travail ou présenter son travail
- Préciser son positionnement par rapport à l'histoire de l'art, à l'actualité artistique et aux différentes approches esthétiques
- Adapter sa proposition à l'interlocuteur, au projet, au contexte
Savoir exprimer les liens entre son projet et sa démarche générale
- Décomplexer la pratique d'écriture
- Savoir sélectionner les projets et les œuvres les plus significatives à faire apparaître sur son book d'artiste
- A partir de ses connaissances informatiques, savoir réaliser et actualiser un book de son travail artistique

PROGRAMME DETAILLE

Première journée : formuler sa démarche artistique

- La démarche artistique : définition et fonction
- La place du discours en art contemporain
- Construction d'une démarche artistique cohérente à partir d'une - - production existante
- Les références : construire son univers

Deuxième journée: connaître et maîtriser les codes d'écriture adaptés au secteur de l'art contemporain

- La place du texte dans une démarche artistique et dans l'art contemporain
- Les éléments essentiels dans la rédaction d'un texte artistique (destinataire, registre, support, fonction)
- Les typologies de textes en art contemporain : légende, notice d'œuvre, cv/biographie, note d'intention/texte de projet, texte de démarche
- Exercices de rédaction

Troisième journée: créer son book

- Le book/portfolio: fonctions, usages, formats, notions de base
- Le contenu: les visuels, les textes, cohérence entre textes et images, éléments de base de mise en page

PUBLIC CONCERNE

Pre-requis

Artistes plasticiens s'inscrivant dans une démarche de professionnalisation:

- avoir déjà eu une première expérience de diffusion, même locale
- engagement dans la production: avoir déjà produit des pièces
- pour la troisième journée: avoir des visuels et des textes sur son travail en format informatique

FORMATRICE

Stefania Meazza, chargée des formations, BBB centre d'art : spécialisée en méthodologie de présentation du travail à l'oral et à l'écrit et dans l'écosystème de l'art contemporain. Titulaire d'une maîtrise en histoire de l'art contemporain et d'un master en métiers de l'exposition, elle est formatrice au BBB centre d'art depuis 2014.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Formation collective alternant participation active et exposé de contenu : échanges entre participants, apport de contenus, exercices pratiques à partir du travail artistique des participants.

Supports distribués en fin de formation : grilles, exemples de textes (sous format électronique).

INFORMATIONS PRATIQUES

Dates et horaires : du mardi 21 mars au jeudi 23 mars inclus | 9 h 30-13 h et 14 h-17 h 30

Durée : 3 jours (21 heures)

Lieu : BBB centre d'art, 96 rue Michel-Ange 31200 Toulouse

Nombre de places : 6

Tarif et financement : 750 € TTC / Possibilité de prise en charge par votre OPCA / Financement individuel et situation spécifique en tarif réduit / Pour toute demande de prise en charge, contactez-nous au moins 1 mois et demi avant la formation

Inscription : Stefania Meazza, s.meazza@lebbb.org, 06 69 77 78 91

PARCOURS 2 | Structurer son activité d'artiste-auteur

Du 28 février au 2 mars 2017 | 9 h 30-13 h et 14 h-17 h 30

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Créer son activité juridiquement, fiscalement et socialement
- Maîtriser les particularités du statut d'artiste-auteur : choisir l'option fiscale adaptée à son activité, connaître les obligations comptables
- Facturer selon les champs d'application de la MDA/AGESSA
- Connaître et savoir identifier les statuts adaptés aux activités qui ne rentrent pas dans les champs d'application du statut d'artiste-auteur - et les gérer en autonomie
- Connaître, comprendre et appliquer les différents modèles de contrats de cession de droits d'auteur et conventions et pouvoir en établir un en fonction de son projet en toute autonomie
- Acquérir une méthodologie pour la rédaction d'un budget prévisionnel, pour anticiper, vérifier, ou réajuster ses prévisions financières sur un projet artistique

PROGRAMME DETAILLE

Première journée : se saisir du statut artiste-auteur, en maîtriser les particularités

- Présentation des activités de l'artiste-auteur : distinction Maison des artistes/AGESSA et statuts d'assujetti et affilié
- Les démarches d'inscription juridiques, fiscales et sociales
- Les options fiscales, la comptabilité

Deuxième journée : connaître les autres statuts pour gérer une pluriactivité et les règles de la contractualisation

- La pluriactivité : inventaire des statuts possibles sur la base des activités développées : microentrepreneur, salariat, coopérative d'activité et d'emploi, association, portage salarial.
- Méthodologie de gestion du cumul des statuts
- Les contrats de cession de droit d'auteur : les mentions obligatoires, les typologies de contrats

Troisième journée : concevoir la budgétisation de son projet

- Le budget prévisionnel : les postes de dépenses, les règles de base, suivi et méthodologie
- Cas pratiques : élaboration d'un budget à partir des projets des participants

PUBLIC CONCERNE

Pre-requis

Artistes plasticiens s'inscrivant dans une démarche de professionnalisation :

- avoir déjà eu une première expérience de diffusion, même locale
- engagement dans la production : avoir déjà produit des pièces
- pour la troisième journée: avoir un projet de partenariat avec une entreprise, de résidence, de commande publique ou de 1% artistique

FORMATRICES

Pauline Grasset, chargée d'accompagnement, BBB centre d'art : spécialisée dans le statut d'artiste-auteur (obligations juridiques, sociales et fiscales) ainsi que dans le droit d'auteur et la contractualisation. Titulaire d'une licence en histoire de l'art et d'un DU en propriété intellectuelle, elle est formatrice au BBB centre d'art depuis 2013.

Stefania Meazza, chargée des formations, BBB centre d'art : spécialisée en méthodologie de présentation du travail à l'oral et à l'écrit et dans l'écosystème de l'art contemporain. Titulaire d'une maîtrise en histoire de l'art contemporain et d'un master en métiers de l'exposition, elle est formatrice au BBB centre d'art depuis 2014.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Formation collective alternant participation active et exposé de contenu : échanges entre participants, apport de contenus, exercices pratiques à partir des situations, des projets et de l'activité des participants. Supports distribués en fin de formation : outils pratiques (modèles de facture, registre comptable, budget prévisionnel, contrats, formulaires administratifs), sous format électronique.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dates et horaires : du mardi 28 février au jeudi 2 mars 2017 inclus | 9 h 30-13 h et 14 h-17 h 30

Durée : 3 jours (21 heures)

Lieu : BBB centre d'art, 96 rue Michel-Ange 31200 Toulouse

Nombre de places : 6

Tarif et financement : 750 € TTC / Possibilité de prise en charge par votre OPCA / Financement individuel et situation spécifique en tarif réduit / Pour toute demande de prise en charge, contactez-nous au moins 1 mois et demi avant la formation

Inscription : Stefania Meazza, s.meazza@lebbb.org, 06 69 77 78 91

PARCOURS 3 | Diversifier ses activités

Du 19 avril au 21 avril 2017 | 9 h 30-13 h et 14 h-17 h 30

OBJECTIFS PEDAGOGIQUE

- Identifier les métiers du secteur des arts plastiques et visuels qui correspondent à ses compétences, ses connaissances et son projet professionnel.
- Connaître les missions, compétences et connaissances à développer pour envisager une activité professionnelle parallèle à la création.
- Savoir construire et présenter un projet d'éducation artistique et culturelle
- Connaître les contextes d'intervention d'un artiste plasticien et les dispositifs de financement
- Maîtriser l'administration liée aux projets d'éducation artistique et culturelle
- Connaître et savoir identifier les statuts adaptés aux activités qui ne rentrent pas dans les champs d'application du statut d'artiste-auteur et les gérer en autonomie
- Connaître, comprendre et appliquer les différents modèles de contrats de cession de droits d'auteur et conventions et pouvoir en établir un en fonction de son projet en toute autonomie

PROGRAMME DETAILLE

Première journée : connaître les métiers de l'art contemporain

- Panorama des métiers du secteur des arts plastiques et visuels: régisseur.se, enseignant.e, artiste intervenant.e, médiateur.trice, art thérapeute, assistant.e d'artiste
- Les missions, compétences et connaissances requises pour chaque métier (lecture de fiches de postes)
- Les concours de la fonction publique
- Les formes de collaboration : contrats, statuts

Deuxième journée : Savoir mener un atelier auprès d'un public

- Présentation des modalités d'intervention d'un artiste plasticien auprès de publics différents (public scolaire, public adulte, jeune public), du cadre général, des dispositifs d'intervention et des interlocuteurs.
- Méthodologie de construction d'un projet d'éducation artistique et culturelle.

Troisième journée : connaître les autres statuts pour gérer une pluriactivité et les règles de la contractualisation

- La pluriactivité : inventaire des statuts possibles sur la base des activités développées : microentrepreneur, salariat, coopérative d'activité et d'emploi, association, portage salarial.
- Méthodologie de gestion du cumul des statuts
- Les contrats de cession de droit d'auteur : les mentions obligatoires, les typologies de contrats

PUBLIC CONCERNE

Pre-requis

Artistes plasticiens s'inscrivant dans une démarche de professionnalisation :

- avoir déjà eu une première expérience de diffusion, même locale,
- engagement dans la production : avoir déjà produit des pièces
- avoir l'intention de développer une activité professionnelle parallèle ou complémentaire à l'activité de création

FORMATRICES

Pauline Grasset, chargée d'accompagnement, BBB centre d'art : spécialisée dans le statut d'artiste-auteur (obligations juridiques, sociales et fiscales) ainsi que dans le droit d'auteur et la contractualisation. Titulaire d'une licence en histoire de l'art et d'un DU en propriété intellectuelle, elle est formatrice au BBB centre d'art depuis 2013.

Stefania Meazza, chargée des formations, BBB centre d'art : spécialisée en méthodologie de présentation du travail à l'oral et à l'écrit et dans l'écosystème de l'art contemporain. Titulaire d'une maîtrise en histoire de l'art contemporain et d'un master en métiers de l'exposition, elle est formatrice au BBB centre d'art depuis 2014.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Formation collective alternant participation active et exposé de contenu : échanges entre participants, apport de contenus, exercices pratiques à partir des situations, des projets et de l'activité des participants. Supports distribués en fin de formation : outils pratiques (modèles de facture, registre comptable, contrats, formulaires administratifs), fiches de postes, grilles, sous format électronique. Adaptation du contenu de la formation : un formulaire est envoyé aux stagiaires inscrits à ce parcours de formation pour connaître les métiers vers lesquels ils s'orientent majoritairement.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dates et horaires : du mercredi 19 avril au vendredi 21 avril 2017 inclus
| 9 h 30-13 h et 14 h-17 h 30

Durée : 3 jours (21 heures)

Lieu : BBB centre d'art, 96 rue Michel-Ange 31200 Toulouse

Nombre de places : 6

Tarif et financement : 750 € TTC / Possibilité de prise en charge par votre OPCA / Financement individuel et situation spécifique en tarif réduit / Pour toute demande de prise en charge, contactez-nous au moins 1 mois et demi avant la formation

Inscription : Stefania Meazza, s.meazza@lebbb.org, 06 69 77 78 91

PARCOURS 4 | Trouver des financements

Du 30 mai au 1^{er} juin 2017 | 9 h 30-13 h et 14 h-17 h 30

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Connaître le dispositif du 1% artistique et de la commande publique
- Savoir maîtriser le vocabulaire spécifique des appels d'offre
- Savoir maîtriser la rédaction des notes d'intention, textes de projets pour répondre à un cahier de charges
- Comprendre les attentes, les besoins et le vocabulaire spécifique des entreprises
- Elaborer un plan d'actions adapté au secteur privé et à son propre projet et savoir le présenter
- Connaître les typologies de résidences et choisir la plus adaptée à sa pratique, à son niveau de carrière, à son projet

PROGRAMME DETAILLE

Première journée : connaître les métiers de l'art contemporain

- Le dispositif du 1% artistique et des commandes publiques : le vocabulaire spécifique, le formulaire de réponse
- La note d'intention ou le texte de projet: méthodologie de rédaction

Deuxième journée : Savoir mener un atelier auprès d'un public

- Les différentes formes de partenariat avec les entreprises: le mécénat, l'achat d'œuvres d'artistes vivants, les résidences...
- Découvrir l'entreprise : fonctionnement, missions, obligations, vocabulaire spécifique
- Méthodologie pour construire une offre de partenariat avec une entreprise (à partir des projets personnels) et définir une tactique d'approche pertinente et efficace

Troisième journée : connaître les autres statuts pour gérer une pluriactivité et les règles de la contractualisation

- Les typologies de résidence et les dispositifs de financement au national et à l'international
- Le déroulement d'une résidence: conditions financières et rémunérations, production et co-production

PUBLIC CONCERNE

Pre-requis

Artistes plasticiens s'inscrivant dans une démarche de professionnalisation :

- avoir déjà eu une première expérience de diffusion, même locale,
- engagement dans la production : avoir déjà produit des pièces
- avoir un projet de partenariat avec une entreprise, de résidence, de commande publique ou de 1% artistique

FORMATRICES

Stefania Meazza, chargée des formations, BBB centre d'art : spécialisée en méthodologie de présentation du travail à l'oral et à l'écrit et dans l'écosystème de l'art contemporain. Titulaire d'une maîtrise en histoire de l'art contemporain et d'un master en métiers de l'exposition, elle est formatrice au BBB centre d'art depuis 2014.

Aude Fournié est formatrice indépendante. Titulaire d'une maîtrise en arts appliqués et d'un master en création numérique, elle a une expérience de chargée de communication auprès de différentes structures culturelles et de direction au sein de la Brigade A4.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Formation collective alternant participation active et exposé de contenu : échanges entre participants, apport de contenus, exercices pratiques à partir des situations, des projets et de l'activité des participants. Supports distribués en fin de formation : outils pratiques (formulaires, glossaire), sous format électronique.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dates et horaires : du mardi 30 mai au jeudi 1er juin 2017 inclus | 9 h 30-13 h et 14 h-17 h 30

Durée : 3 jours (21 heures)

Lieu : BBB centre d'art, 96 rue Michel-Ange 31200 Toulouse

Nombre de places : 6

Tarif et financement : 750 € TTC / Possibilité de prise en charge par votre OPCA / Financement individuel et situation spécifique en tarif réduit / Pour toute demande de prise en charge, contactez-nous au moins 1 mois et demi avant la formation

Inscription : Stefania Meazza, s.meazza@lebbb.org, 06 69 77 78 91

POUR LES ACTEURS
CULTURELS, DE
L'ANIMATION, DE
L'ÉDUCATION

PARCOURS 1 | Travailler avec les artistes plasticiens

Du 2 au 4 mai 2017 | 9 h 30-13 h et 14 h-17 h 30

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Chercher et sélectionner un artiste plasticien en fonction du projet : atelier, résidence ou exposition/édition
- Définir et valoriser les plus-values du travail avec un artiste plasticien
- Préparer une collaboration efficiente et harmonieuse, dans le respect de la réglementation comptable, sociale et juridique
- Connaître et maîtriser les dispositifs de financement des projets d'éducation artistique et culturelle, de résidence et d'édition
- Savoir construire un projet d'action artistique et culturelle, une résidence ou une politique d'édition et répartir les rôles de chaque interlocuteur

PROGRAMME DETAILLE

Première journée : préparer l'intervention d'un artiste pour un atelier à destination des publics

- Principes de l'éducation artistique et culturelle
- Répartition des rôles : artiste, chargé.e des publics/médiateur.trice, autres interlocuteurs
- Les dispositifs de financement d'éducation artistique et culturelle du Ministère de la Culture et de l'Education Nationale
- Les différentes formes de rémunération d'un artiste-auteur, les barèmes de prix
- Les activités accessoires de la Maison des artistes
- Les agréments

Deuxième journée : monter un projet de résidence d'artistes

- La résidence d'artiste : méthodologie, typologies, exemples, historique
- La programmation, le projet d'établissement
- Les différentes formes de rémunération d'un artiste-auteur, les prix pratiqués dans le secteur
- Outils juridiques et comptables : contrats, facturation
- Les financements des résidences au national et à l'international

Troisième journée : monter une exposition/projet d'édition avec un artiste plasticien

Construction d'une programmation artistique

- Répartition des rôles : artiste, directeur.trice artistique, commissaire d'exposition
- Le droit d'auteur (définition d'un auteur, d'une œuvre, droits moraux et patrimoniaux, les contrats)

- Les obligations des diffuseurs (inscription auprès des caisses de cotisations sociales, contribution sociale des diffuseurs, versement des cotisations sociales précomptées, la facturation et le remboursement de frais)
- Le statut d'artiste-auteur (statut social et fiscal, la Maison des Artistes et l'Agessa, liste des activités artistiques et accessoires déclarables), les autres statuts et dispositifs pour rémunérer un artiste plasticien
- La chaîne du livre, la conception d'une politique d'édition

PUBLIC CONCERNE

Professionnels ou bénévoles de structures de diffusion, d'action culturelle, d'animation ou de l'éducation.

FORMATRICES

Pauline Grasset, chargée d'accompagnement, BBB centre d'art : spécialisée dans le statut d'artiste-auteur (obligations juridiques, sociales et fiscales) ainsi que dans le droit d'auteur et la contractualisation. Titulaire d'une licence en histoire de l'art et d'un DU en propriété intellectuelle, elle est formatrice au BBB centre d'art depuis 2013.

Stefania Meazza, chargée des formations, BBB centre d'art : spécialisée en méthodologie de présentation du travail à l'oral et à l'écrit et dans l'écosystème de l'art contemporain. Titulaire d'une maîtrise en histoire de l'art contemporain et d'un master en métiers de l'exposition, elle est formatrice au BBB centre d'art depuis 2014.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Formation collective alternant participation active et exposé de contenu : échanges entre participants, apport de contenus, exercices pratiques à partir des situations, des projets et de l'activité des participants. Supports distribués en fin de formation : outils pratiques (modèles de facture, contrats, formulaires administratifs), sous format électronique.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dates et horaires : du mardi 2 au jeudi 4 mai 2017 | 9 h 30-13 h et 14 h-17 h 30

Durée : 3 jours (21 heures)

Lieu : BBB centre d'art, 96 rue Michel-Ange 31200 Toulouse

Nombre de places : 6

Tarif et financement : 750 € TTC / Possibilité de prise en charge par votre OPCA / Financement individuel et situation spécifique en tarif réduit / Pour toute demande de prise en charge, contactez-nous au moins 1 mois et demi avant la formation

Inscription : Stefania Meazza, s.meazza@lebbb.org, 06 69 77 78 91

POUR LES ARTISTES
plasticiens,
illustrateurs,
photographes,
vidéastes, designers,
graphistes et les
acteurs culturels

ARTISTES ET ACTEURS CULTURELS: pratique de l'anglais

Parcours de 3 séances | vendredi 31 mars; vendredi 7 avril; vendredi 14 avril | 9 h 30-13 h et 14 h-17 h 30

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Améliorer son aisance orale et écrite en situation de communication professionnelle, décomplexer sa prise de parole en anglais
- Maîtriser le vocabulaire professionnel spécifique à l'activité artistique et culturelle
- Savoir présenter son activité professionnelle en tant qu'artiste-auteur ou diffuseur
- Savoir se présenter et exprimer ses idées à l'écrit
- Savoir réaliser un book ou des documents professionnels en anglais

PROGRAMME DETAILLE

Expression orale

- Éléments de vocabulaire des arts plastiques
- Présentations : se présenter et parler de sa pratique artistique ou d'un projet en anglais
- Conversation : l'anglais du monde de l'art pour développer son réseau

Expression écrite :

- Réalisation d'un book ou de documents professionnels en anglais : textes pour sites internet, expositions, communiqués de presse ou candidatures
- Rédaction d'un texte de démarche, biographie/cv, texte de projet ou note d'intention

PUBLIC CONCERNE

Artistes plasticiens et professionnels de la culture ayant étudié l'anglais à l'école, en classes supérieures (niveau A2 ou B1).
La formation se déroule entièrement en anglais.

FORMATRICE

Altair Roelants est une critique d'art originaire de Londres et Auckland (Nouvelle Zélande). Après une formation en histoire de l'art et culture visuelle au Goldsmith College de Londres, Altair Roelants a travaillé dans le domaine du journalisme, du management et de l'administration de l'art, avec différents artistes, pour des expositions et projets dans l'espace public (entre autres : projet collaboratif « ANT V ART » avec l'artiste Angela Gooliaff ; ARTCELL à Sydney ; projet de recherche ROC à Londres, avec l'artiste Ana Laura Lopez de la Torre...)

Basée actuellement à Toulouse, elle enseigne l'anglais aux Universités Jean Jaurès et Paul Sabatier et co-dirige la Galerie Sépia à Villefranche-de-Rouergue. Elle continue à écrire pour des magazines d'art contemporain (Artlink, Art Collector, Art Monthly, Art Review, Ceramics, Art & Perception, The Australian Journal of Ceramics).

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Formation collective alternant participation active et exposé de contenu : échanges entre participants, apport de contenus, exercices pratiques individuels et collectifs à partir du travail artistique des participants. Supports distribués en fin de formation : grilles, glossaire, textes (sous format électronique)

INFORMATIONS PRATIQUES

Dates et horaires : vendredi 31 mars; vendredi 7 avril; vendredi 14 avril
| 9 h 30-13 h et 14 h-17 h 30

Durée : 3 jours (21 heures)

Lieu : BBB centre d'art, 96 rue Michel-Ange 31200 Toulouse

Nombre de places : 6

Tarif et financement : 750 € TTC / Possibilité de prise en charge par votre OPCA / Financement individuel et situation spécifique en tarif réduit / Pour toute demande de prise en charge, contactez-nous au moins 1 mois et demi avant la formation

Inscription : Stefania Meazza, s.meazza@lebbb.org, 06 69 77 78 91

Financement des formations

Selon votre situation, il est possible de demander une prise en charge du prix des formations:

- si vous êtes salarié: vous pouvez vous adresser à votre employeur pour demander une prise en charge de votre formation, si elle rentre dans le plan de formation de votre entreprise. Vous pouvez également faire appel au CPF (compte personnel de formation, en prêtant attention aux formations éligibles)
- si vous êtes demandeur d'emploi, vous pouvez faire une demande d'Aide Individuelle à la Formation auprès de votre conseiller Pôle-emploi.
- si vous êtes artiste-auteur inscrit à la Maison des artistes/AGESSA: vous devez justifier d'un chiffre d'affaires de 9 000 euros minimum sur les trois dernières années et faire une demande de financement auprès de l'AFDAS.
- si vous êtes micro-entrepreneur: vous pouvez contacter le Fond d'Assurance Formation ou le FIF-PL (pour les professions libérales).

Nous pouvons vous accompagner dans le montage du dossier et les formalités à accomplir, contactez-nous minimum un mois et demi avant le début de la formation qui vous intéresse.

Pour en savoir plus

s.meazza@lebbb.org

ligne directe +33 (0)6 69 77 78 91

POUR LES ARTISTES
PLASTICIENS, EN
PARTENARIAT AVEC LA
RÉGION OCCITANIE

PROFESSION ARTISTE: administration, communication, développement (arts plastiques et visuels)

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Mieux connaître et savoir analyser l'environnement socioéconomique et professionnel des arts plastiques et notamment de l'art contemporain
- Concevoir, maîtriser et développer en autonomie la communication la plus adaptée à son projet professionnel et artistique
- Comprendre et mettre en pratique les aspects administratifs et juridiques de la gestion de l'activité de l'artiste-auteur.

PROGRAMME DETAILLE

315 heures de modules en présence obligatoire :

- module « écosystème culturel » : 108 h | analyse et intégration de l'environnement socioéconomique et professionnel de l'art contemporain.
- module « administration et statut juridique » : 48 h | gestion administrative et financière de son activité.
- module « communication » : 78 h | conception, maîtrise et développement de sa communication.
- module « environnement, stratégie et développement professionnel » : 108 h | mobilité à l'international, intervention auprès du public, diffusion presse.
- module « travail artistique » : 60 h | atelier de recherche et d'écriture, présentation du travail artistique, entretiens critiques.

155 heures de démarches professionnelles individuelles :

- création de l'activité : démarches administratives de structuration de son activité, écriture, élaboration et réalisation des outils de communication
- développement de l'activité : développement des démarches artistiques de création, de prospection et de diffusion
- suivi de projet : entretiens individuels réguliers durant la formation, accompagnement.

PUBLIC CONCERNE

12 artistes (art contemporain)
Sélection nationale.

Prérequis :

- Avoir une production artistique existante et inscrite dans le champ de l'art contemporain.
- Avoir un projet professionnel de production, structuration administrative de l'activité et de diffusion à l'issue de la formation.
- Justifier d'une expérience, même minime, de diffusion de son travail.
- Disponibilité et capacité à suivre une formation à temps plein pendant trois mois et demi.
- Capacité et disponibilité à travailler en équipe.
- Utilisation régulière d'un ordinateur (connaissance de base des périphériques, gestion des dossiers, navigation internet, base de traitement de texte)

FORMATEURS et INTERVENANTS EXTERIEURS

formateurs

- Marie Angelé, conseillère pour les arts plastiques DRAC Midi-Pyrénées Languedoc Roussillon
- Ariane Bosshard & Oliviez Huz, graphistes spécialisés dans le design éditorial
- Patrick Carde, graphiste
- Agnès Faucoulanche, agence de conseil en management Perfectlovers
- Elodie Herquel, formatrice indépendante spécialisée sur la communication orale et non verbale
- Cécile Poblon, directrice artistique BBB centre d'art
- Carine Vene, administratrice de Ciné 32, Auch

rencontres professionnelles

- Isabelle Henrion, commissaire d'exposition indépendante
- Nicolas Daubanes, artiste
- Anne Barrault, galeriste, Galerie Anne Barrault, Paris
- Sylvie Dumas, ADAGP
- Etienne Cliquet, artiste
- Estelle Vernet, artiste
- Frédéric Latherrade, Zebra 3, Bordeaux
- Marie Chambost, Point de Fuite, Bordeaux
- Arnaud Fourrier, directeur Pavillon Blanc, Colomiers
- Jérôme Dupeyrat, critique d'art et enseignant
- Jennyfer Labord, chargée de résidence, Voyons Voir
- Karine Mathieu, commissaire d'exposition indépendante

visites et rencontres

- Patrick Tarrès, AFIAC
- collectif IPN, Toulouse
- Martine Michard, Maison des arts Georges Pompidou
- Anaïs Chapelain et Clémence Laporte, Atelier des Arques
- Valérie Alingrin, FRAC Midi-Pyrénées, Toulouse

+ équipe du BBB centre d'art et de sa plateforme ressource pour l'apport théorique et méthodologique

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Formation collective alternant sessions collectives et démarches individuelles : rencontres avec des professionnels du secteur des arts visuels, mises en situation et applications pratiques, suivi individuel. Remise de documentation, modèle de pièces administrative, grilles...

INFORMATIONS PRATIQUES

Dates et horaires : du jeudi 1er septembre au jeudi 15 décembre 2016 (9 h 30-12 h 30 et 13 h 30-16 h 30)

Durée : 470 heures réparties en 315 en centre et 155 de démarches individuelles

Lieu : BBB centre d'art, 96 rue Michel-Ange 31200 Toulouse

Nombre de places : 12

Tarif et financement : Cette action est inscrite dans le Plan Régional de Formation Professionnelle du Conseil Régional de Midi-Pyrénées. Son accès est gratuit pour tous les stagiaires demandeurs d'emploi (inscrits à Pôle Emploi), domiciliés en France.

Prise en charge individuelle possible : nous contacter.

Renseignement et inscription :

Renseignements : Stefania Meazza, s.meazza@lebbb.org, 06 69 77 78 91